Association des chimistes de l'industrie textile (ACIT) - Chronique n° 4, décembre 1912, pp. 81-82

CHRONIQUE TECHNIQUE

DE

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES CHIMISTES DE L'INDUSTRIE TEXTILE

N° 4. Paris, le 1er Décembre 1912. 3e ANNÉE

Henry L'HUILLIER †

De nouveau, la mort vient de frapper, prématurément, un membre de notre Association, un des sociétaires du début, un de ceux qui se réjouirent le plus de sa fondation et qui, des premiers, formèrent le trait d'union qui réunit les coloristes et les technicieus de l'industrie textile.

M. Henry L'Huillier est décédé à Paris, le 12 novembre 1912, dans sa soixantième année. Il était, dans toute l'acception du mot, un « *self made man* », et il se plaisait à le rappeler à ses amis.

Né à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace), il débuta, tout jeune, dans la teinturerie de rouge turc sur écheveaux, de la Maison Baumgartner, de Ribeauvillé. Son apprentissage terminé, il voulut se perfectionner en faisant son tour de France. Dans les nombreuses teintureries où il exerça, il acquit des connaissances techniques qui le firent choisir pour contremaître. Mais bientôt, impatient de voler de ses propres ailes, il fonda à Troyes une teinturerie de

noir d'aniline qui prospéra et qu'il céda, par la suite, à notre regretté ancien collègue, M. Clément Marot, qui devait le précéder de quelques mois dans la tombe.

C'est depuis cette cession que M. L'Huillier s'adonna à l'installation des procédés de teinture qu'il avait menés à bien. Il fit de ces installations dans la plupart des pays industriels. Sa longue expérience, son intelligence et son ingéniosité toujours en éveil, lui firent concevoir un appareil à teindre les bobines et les canettes par le vide, dont il obtint le brevet. Il s'occupa, dès lors, d'exploiter ce brevet, en construisant ses appareils, en les plaçant et en en faisant la mise en marche chez ses clients.

Travailleur acharné, ne connaissant pas la fatigue, notre regretté collègue connut avant l'âge les menues misères physiques qui sont, bien souvent, la suite d'un labeur sans trêve ni repos et qui affaiblissent les constitutions les plus robustes. Malgré les supplications les plus affectueuses, il ne consentit point à s'accorder le repos qui aurait été nécessaire au rétablissement de sa santé.

Nous prions Mme Vve L'Huillier et sa famille de nous permettre de renouveler les condoléances que, délégué aux obsèques, j'avais déjà transmises de vive voix.

P. MONTAVON.

Administration.

Depuis le 1er septembre dernier, notre bureau était ouvert les dimanches, de 10 heures à midi ; mais comme aucun Membre de l'Association ne s'y est présenté, nous avons décidé qu'il resterait fermé le dimanche, comme par le passé.

Nous avons offert, par l'entremise de M. Lucien Lobry, la petite vitrine de notre emplacement à l'exposition de Roubaix de l'année dernière, à l'École Nationale des Arts Industriels de Roubaix qui l'a acceptée avec remerciements.

Mme F. Beltzer nous a envoyé ses remerciements pour la notice nécrologique publiée sur notre regretté collègue, ainsi que pour les derniers devoirs rendus aux obsèques par notre délégation.